

DUT MESURES PHYSIQUES (MP) Deuxieme année

Apprentissage CFA-SEFCA

REFERENCE : 11RD211J

Apprentissage sous contrat CFA SEFCA

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2021/2022

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>IUT du Creusot</p> <p>Responsable pédagogique Patricia COLINOT chef de département IUT le Creusot</p>	<p>Assistant(e) de formation Hélène PRETET / Tél : 03.80.39.51.98</p> <p>Ingénieur de formation Anne JORROT / Tél : 03.80.39.51.97</p> <p>Adresse de contact formation.continue-iut.lecreusot@u-bourgogne.fr</p>

OBJECTIFS

Le Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) Mesures physiques a pour objectif de former des techniciens supérieurs polyvalents qui réalisent et exploitent des mesures : celles-ci font appel à un large spectre de connaissances dans les domaines de la physique, de la chimie, des matériaux, de l'électronique et de l'informatique ainsi qu'à des compétences centrées sur l'instrumentation, le contrôle industriel et la métrologie.

PUBLIC

Étudiants, salariés, demandeurs d'emplois, personnes en reconversion professionnelle, public âgé de 26 ans révolus.

PRE-REQUIS

Les candidats doivent avoir validé la première année du DUT Mesures Physiques au moment de l'entrée en formation.

La formation est ouverte aux personnes justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle pouvant donner lieu à une validation des acquis.

FORMATEURS

Enseignants et enseignants chercheurs de l'université, et intervenants extérieurs experts des domaines de la formation.



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

ORGANISATION DE LA FORMATION

La durée de la formation est de 616 h réparties sur 88 jours de formation à l'IUT à raison de 7h/jour.
Rythme de l'alternance : la formation commence par 4 à 6 semaines à l'IUT puis alternance de 4 à 5 semaines entreprise / IUT de septembre 2021 à mars 2022 à compter du 11 avril 2022 : 100% en entreprise
Des suivis pédagogiques ont lieu sur la période de mai à juillet.

L'enseignement comporte des cours magistraux (CM) (toute la promotion, environ 60 étudiants), des travaux dirigés (TD) (en groupe de 24 étudiants) et des travaux pratiques (TP) en petits groupes de 12 ou 24 étudiants. Les cours théoriques (CM et TD) représentent 50% du temps d'enseignement, et sont complétés par 50% de temps consacré aux TP. Le contrôle des connaissances et des aptitudes est assuré en continu (écrit et/ou oral) durant toute la durée des études. La validation de chaque semestre, ainsi que l'attribution du diplôme sont soumis à la décision d'un jury composé des enseignants et de professionnels.

Deux parcours sont proposés :

- Techniques Instrumentales (TI) : enseignement renforcé en acoustique, électronique, systèmes de mesure et informatique d'instrumentation.
- Matériaux et Contrôles Physico-Chimiques (MCPC) : enseignement renforcé en physico-chimie, contrôle et caractérisation des matériaux.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

En cours à l'IUT du Creusot : travaux dirigés, travaux pratiques, travaux de groupes.

Suivi de l'apprenti : suivi par un tuteur enseignant et un maître de stage, 2 visites sur site, carnet de liaison (livret d'apprentissage).

MOYENS TECHNIQUES

Salles de travaux dirigés, salles et hall de travaux pratiques, matériels informatiques et logiciels. Centre de documentation.

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

La procédure d'admission repose à la fois sur un examen des candidatures et sur la signature d'un contrat d'apprentissage.

Une commission constituée d'enseignants et de professionnels sera mise en place pour étudier les candidatures.

Pour les candidats de première année en Mesures Physiques de l'IUT du Creusot, il n'y aura pas d'examen des candidatures s'ils ont validé leur première année (S1 et S2) et s'ils ont un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

La formation reste ouverte aux étudiants venant d'autres cursus. Pour les candidats extérieurs, les demandes sont possibles de février à juillet. Ces derniers trouveront coordonnées mail et téléphone sur le site internet de l'IUT ou sur les réseaux sociaux et prendront directement contact avec le secrétariat Mesures Physiques ou le chef de département Mesures Physiques. Le dossier de candidature est disponible auprès du service scolarité de l'IUT.

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Modalités d'évaluation et conditions obligatoires pour valider le diplôme :

Modalités d'évaluation : Contrôle continu des connaissances, rapport d'activités, 2 soutenances dont une finale de présentation de projet prévue le vendredi 26 août 2022

Conditions à remplir pour validation du diplôme : assiduité, moyenne générale du semestre ? 10/20, moyenne de chaque UE ? 8/20.

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

La formation est organisée en 6 semestres composés d'unités d'enseignements validant 5 compétences :
Mener une campagne de mesures
Déployer la métrologie et la démarche qualité
Mettre en œuvre une chaîne de mesure et d'instrumentation
Caractériser des grandeurs physiques, chimiques et les propriétés d'un matériau
Définir un cahier des charges dans le domaine de la mesure et dans l'environnement

Accès à une large gamme d'emplois dans des domaines extrêmement variés : électronique et instrumentation, métallurgie, chimie, aéronautique, géophysique et recherche pétrolière, réseau de surveillance de la pollution, ... et de nombreux débouchés dans la recherche appliquée et dans les différentes composantes de l'industrie : recherche et développement, production, contrôle qualité, etc.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<https://iutlecreusot.u-bourgogne.fr/4-but/but-mesures-physiques>

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/

<https://sefca.u-bourgogne.fr/>

<http://sefca.u-bourgogne.fr>



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr